

## Station de Traitement :

Quelle est la filière de la station de traitement ? Est-elle suffisante tant en capacité au regard des besoins actuels et futurs qu'en qualité par rapport à la qualité de l'eau brute, au respect des normes de potabilisation que des demandes de l'utilisateur ?

Existe-t-il des branchements plombs sur le réseau et l'eau traitée est-elle à l'équilibre calcocarbonique ?

L'eau est-elle très dure et la collectivité souhaite-t-elle mettre en place une décarbonatation notamment suite à des problèmes de dysfonctionnement d'organes du réseau par entartrage ou d'une forte demande d'utilisateurs ?

En cas d'arrêt de la production totale ou partielle, de quelles solutions de secours le service dispose-t-il ? Pour un arrêt bref ? Pour un arrêt prolongé (renouvellement de certains organes ou travaux d'amélioration) ?

Quel est l'état du patrimoine sur la station de traitement : site clôturé correctement ? Etat des ouvrages et protection contre des actions de malveillance ou accidents ? Sécurité de l'exploitation ? Age des pompes, filtres... ? Présence de télégestion ? Etat des bâches et protection contre des actions de malveillance ou accidents ? Que doit prévoir la collectivité en entretien, renouvellement, améliorations et équipements nouveaux de suivi ?